

**L'information Mensuelle des élu(e)s au CSE I2S du Syndicat Autonome et Indépendant S3i**



<http://www.s3i.fr>

**Résultats économiques**

Une légère décroissance du CA, mais rien d'inquiétant pour l'instant, un DSO un peu élevé par rapport aux années précédentes, des effectifs en légère hausse (+11), un taux d'intercontrat en hausse (+6). Au niveau business, pas d'information sur les gains et pertes d'affaires.

**DES BONNES NOUVELLES !**

Augmentation de la Réserve Spéciale de Participation de +30% par rapport à l'année dernière. Le montant de celle-ci devrait être compris entre **550 et 600 € brut versés** probablement entre le 15 Juin et le 15 Juillet (et non pas 10 cts de plus par rapport à l'année dernière comme ironisait un élu CGT). C'est grâce à vos efforts et pas ceux des Syndicats.

**Retour CRH nationaux**

Le sujet étant assez complexe, nous vous laissons consulter notre com. syndicale du mois de Mars 24 soit sur notre site WEB, soit sur l'intranet Sopra Steria

**Lien Site S3i**  
 Mot de passe : sopra



**Le CSE I2S, c'est devenu DALLAS !!** (en pire)

**L'opacité du bureau du CSE et des élections qui ont rendu des élus complètement fous.**

Depuis plusieurs réunions du CSE I2S, nous découvrons au fil des jours une dérive inquiétante du bureau du CSE.

**Ticket Restaurant à 10€** : c'est à partir d'Avril 2024 et c'est grâce à la CFTD, AVENIR et TraidUnion que vous aurez cette magnifique augmentation de 15 cts (dont 6 payés de votre poche et 9 largement offerts par l'entreprise). Négocier, c'est un métier ! Ce qui n'est pas le cas pour les autres Syndicats.

Des décisions financières sans avertir les membres du CSE, des erreurs de trésorerie couvertes et cachées par l'actuel bureau, des décisions prises en catimini par le bureau, ...

Au-delà de ces dysfonctionnements très graves débouchant sur des entraves manifestes par le secrétaire **TraidUnion**, nous constatons que ces élections ont contaminé d'un Alzheimer précoce certains élus souhaitant assouvir à la fois une vengeance personnelle et un appétit débordant pour obtenir des augmentations de salaire automatiques au travers d'un cumul de mandats (loi Rebsamen) qu'eux-mêmes dénonçaient.

Nous, élus **S3i**, sommes très inquiets quant à l'avenir de ce CSE qui s'est transformé en bureau des plaintes personnelles d'élus alors que le CSE doit œuvrer pour l'intérêt de **TOUS**.

**Divers :**

- Un outil de saisie des astreintes est prévu avec une Mise En Production le 13 Mai 2024, rien de prévu pour déployer un outil de saisie pour les personnes travaillant en travail posté.
- Notes de frais : des améliorations demandées et des bugs ont été remontés par **S3i**. Nous verrons si nos remarques, débloquent beaucoup de situations difficiles, seront prises en compte .... (ou pas).
- Modification des tranches T1,T2, ... pour les activités CSE pour être plus avantageux pour les bas salaires par rapport aux hauts salaires.
- Nous avons fait également des remarques appuyées sur l'index égalité H/F défavorable, et GPTW ayant un indicateur concernant les augmentations et promotions toujours très bas.

**Info Juridique : l'abandon de poste !**

Une association syndicale (pas une organisation, c'est eux qui le disent) ne connaît pas bien la définition d'abandon de poste et les conséquences qu'elle en donne sur son propre site (TraidUnion.org).

L'UNEDIC estime que 80% des abandons de poste sont dus à des conditions de travail dégradées ou toxiques, trop de charge de travail ? ses relations avec le secrétaire ? Serait-ce la cause de l'absence injustifiée d'une des assistantes ?

Nous déplorons un vote ayant permis le licenciement de l'assistante, dans la plus totale opacité, en dépit du bon sens avec la complicité de la **CGT** qui ne nous a jamais habitué à favoriser le licenciement (Tous les élus **TraidUnion**, CGT, CGC ont voté pour son licenciement).

**S3i** n'a pas pris part au vote tout simplement parce que ce licenciement est à charge, avec un grand nombre d'éléments qui nous sont cachés par le bureau. **S3i** ne peut pas prendre part à cette comédie. La salariée doit prendre conseil pour se faire assister aux Prud'hommes. **S3i** reste disponible.

**Enquête Strasbourg**

On rappelle aux élus atteints d'Alzheimer précoce que c'est grâce à l'acharnement, notamment des élus **S3i**, que cette enquête a été lancée. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement. Vous serez interrogés au mois d'Avril. Nous espérons avoir une synthèse du cabinet d'expertise vers Mai/Juin et avoir des actions concrètes de la direction avant la fin de S3-2024.

Notre site internet [www.s3i.fr](http://www.s3i.fr)  
 Pour nous contacter [contact@s3i-france.com](mailto:contact@s3i-france.com)

Les congés d'été, c'est seulement 2 semaines obligatoires entre le 1<sup>er</sup> Juin et le 30 Octobre 202x.  
 Ne vous faites pas avoir par votre manager.